



**ATTESTATION
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, nous certifions que le montant global des rémunérations versées (rémunérations directes ou indirectes) aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la Société, figurant sur le document joint et s'élevant à 5 206 492 euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Courbevoie et à Neuilly-sur-Seine, le 16 avril 2014

Les Commissaires aux comptes,

Mazars
Isabelle Massa / Guillaume Potel

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Clavié



Mazars
Monsieur Guillaume Potel
Madame Isabelle Massa
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Monsieur Pierre Clavié
63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

Paris, le 9 avril 2014

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-4°
DU CODE DE COMMERCE**

Je, soussigné, Patrick Sayer, Président du directoire de la société Eurazeo, certifie que le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 5 206 492 euros (cinq millions deux cent six mille quatre cent quatre vingt douze euros).

Patrick Sayer
Président du directoire